

No :  
500-06-000874-178

Référée  
de  
Salle  
prévue  
Date

Le 27 mars 2018

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

Partie demanderesse		Avocat(s)	
Patrick Ehouzou Carmen Hodonou	Absents	Me Claude Lévesque LÉVESQUE JURISCONSULT INC.	Présent

Partie défenderesse		Avocat(s)	
DAVIS + HENDERSON CORPORATION	Absentes	Me Guillaume Beaudreau-Simard STIKEMAN ELLIOTT LLP	Présent

Partie défenderesse		Avocat(s)	
John F. Lorriman Mark Smith	Absents	Me Carolena Gordon Me Alexandra Teasdale CLYDE & CIE S.E.N.C.R.L.	Présentes

Partie défenderesse		Avocat(s)	
MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY MANULIFE FINANCIAL CORPORATION BENESURE CANADA INC. BROKER SUPPORT CENTER INC. CREDIT SECURITY INSURANCE AGENCY INC.	Absentes	Me Sylvain Lussier Me Alexandre Fallon OSLER, HOSKIN & HARCOURT LLP	Présents

Nature de la cause

**CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)

Greffier(ière)	Interprète	Sténographe
Stéphanie Katia Wajnberg	N/A	N/A

**ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE**

Audition AM :	Début	Fin	Audition PM :	Début	Fin
				13:00	13:42

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition

**HEURE**

13 :00

**DÉBUT DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

Identification des avocats

Le Tribunal s'adresse aux avocats re : réponse de Tacamor Holdings Inc.

Me Lévesque confirme la signification et indique qu'aucune réponse n'a été reçue.

No :  
500-06-000874-178

Référée  
de

Salle  
prévue

Date

Le 27 mars 2018

L'HONORABLE CHANTAL TREMBLAY, J.C.S.

JT1698

Le Tribunal s'adresse aux avocats (moyens préliminaires complets).

Échanges entre le Tribunal et les avocats.

Me Gordon s'engage à notifier la déclaration sous serment de Mark Smith à l'appui de sa demande de production d'une preuve appropriée et ce, au plus tard le **17 avril 2018**. Me Lévesque avisera de sa position concernant cette demande au plus tard le **25 avril 2018**.

Me Lévesque et Me Boudreau-Simard s'engagent à discuter ensemble afin de voir si certaines clarifications peuvent être apportées à la déclaration sous serment de Timothy Rye et aviseront le Tribunal au plus tard le **25 avril 2018** si la demande pour production d'une preuve appropriée de Davis + Henderson Corporation est contestée ou non.

Le Tribunal s'adresse à Me Lussier. La demande en exception déclinatoire sera entendue lors de l'audition sur l'autorisation.

Me Lévesque et Me Lussier s'engagent à discuter ensemble afin de voir si certaines clarifications peuvent être apportées à la déclaration sous serment de Brian Barr et aviseront le Tribunal au plus tard le **25 avril 2018** si la demande pour production d'une preuve appropriée de Manulife et al est contestée ou non.

Me Fallon s'engage à fournir au Tribunal, d'ici le **29 mars 2018**, une copie du projet d'ordonnance visée par la demande d'ordonnance de confidentialité et de mise sous scellé.

Me Lévesque avisera le Tribunal, d'ici le **25 avril 2018**, s'il entend contester ou non la demande d'ordonnance de confidentialité et de mise sous scellé.

Échanges entre le Tribunal et les avocats concernant la durée de l'audition sur la Demande d'autorisation. Il est convenu d'une durée de 2 jours.

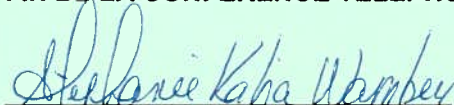
Les demandeurs devront produire leurs notes et autorités au plus tard **30 jours avant les dates d'audition retenues**.

Les défendeurs devront produire leurs notes et autorités au plus tard **15 jours avant les dates d'audition retenues**.

Une conférence de gestion est prévue le **26 avril 2018 à 13 h**.

13 :42

**FIN DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE**

  
Stéphanie Katia Wajnberg g.a.c.s.